En hausse

CLUB MED – Le Club Méditerranée a publié, jeudi 7 juin, un bénéfice net en hausse de 70 %, à 17 millions d'euros au premier semestre de son exercice décalé (novembre-avril), après l'avoir triplé l'an dernier, mais se montre prudent pour la suite étant donné la conjoncture. – *(AFP.)*

En baisse

SURCOUF – Le groupe de distribution de produits technologiques Surcouf, en redressement judiciaire depuis fin février, est désormais entièrement à vendre après l'échec d'un projet de cession de trois de ses magasins, a indiqué la société, mercredi 6 juin, dans un communiqué.

Les cours du jour (07/06/12, 09h49)

EURO	1 euro	**1,2562** dollar (achat)
OR	Once d'or	**1 635** dollars
PÉTROLE	Light Sweet Crude	**85,09** dollars
TAUX D'INTÉRÊT	France	**2,44** (à dix ans)
TAUX D'INTÉRÊT	Etats-Unis	**1,64** (à dix ans)

Croissance : Berlin rejette les demandes de Paris

Dans un texte destiné à l'opposition, le gouvernement Merkel fait une leçon d'économie à la gauche européenne

170

Berlin
Correspondant

C'est la réponse de la bergère au berger. Conformément au vœu de François Hollande de compléter le pacte budgétaire par un volet portant sur la croissance, le gouvernement allemand vient de remettre sa copie sur le sujet. Et la réponse aux demandes du président français est essentiellement négative.

Plus exactement, le ministère allemand de l'économie faisait circuler, mercredi 6 juin, un texte intitulé « Plus de croissance en Europe : emplois, investissements, innovation », qui va servir de base aux discussions qu'aura le 13 juin Angela Merkel avec l'opposition. Car, pour faire adopter le pacte budgétaire, la chancelière a besoin du Parti social-démocrate et des Verts qui ont exigé, comme M. Hollande, que l'accent soit davantage mis sur la croissance.

« Privatisations »

Si le président français et ses amis sociaux-démocrates peuvent se féliciter de ce premier pas, ils risquent de déchanter. Sur huit pages, le document est d'abord une leçon d'économie à la gauche européenne, notamment française. Il comporte deux parties : ce que doivent faire les pays et ce qui peut être fait au niveau communautaire. Mais l'ensemble est précédé d'une introduction qui est un véritable plaidoyer pour sa propre cause et une critique à peine voilée des propositions françaises.

La croissance ne peut provenir que d'une diminution des dettes publiques, martèle le texte. Ces dernières années, le Canada, la Finlande, les Pays baltes et l'Allemagne en ont apporté *« la preuve »* : *« Par le biais d'une consolidation favorable à la croissance, les déficits publics ont pu être réduits, une vigoureuse croissance économique a été dans le même temps rendue possible, des réformes sur le marché du travail ont provoqué une augmentation soutenue du nombre d'emplois. »*

Le président du conseil italien, Mario Monti, la chancelière allemande, Angela Merkel, et le président français, François Hollande, à Bruxelles, le 23 mai, lors d'un sommet informel de l'Union européenne. LIONEL BONAVENTURE/AFP

Et ceux qui attendent tout de l'Europe se trompent. *« La responsabilité de renforcer durablement la croissance et l'emploi réside en premier lieu chez les Etats membres »*. Ceux-ci doivent d'abord lutter contre le chômage des jeunes et renforcer les entreprises en rendant l'administration plus efficace, notamment par le biais de *« privatisations nécessaires »*. Pour diminuer le chômage des jeunes, le document rappelle que, dès le 30 janvier – avant l'arrivée de M. Hollande à l'Elysée –, le Conseil européen avait décidé d'utiliser à cet effet 7,3 milliards d'euros, provenant des fonds structurels.

Que peut faire l'Union ? Quelques jours avant son élection, M. Hollande avait avancé quatre pistes : une meilleure utilisation des fonds structurels, l'augmentation du capital de la Banque européenne d'investissement (BEI), la création de « projects bonds » (des obligations européennes affectées à des grands projets européens) et une taxe sur les transactions financières internationales.

Réponse de Berlin : en janvier et en mars, le Conseil européen a déjà pris des mesures, certes techniques (nouvelle proposition d'une signature électronique, meilleur accès au capital-risque...), mais qui *« devraient avoir la priorité »*. Il faut avant tout *« libérer les forces de la croissance »*, notamment en *« libéralisant dans tous les Etats membres le trafic ferroviaire »*.

Et si de nouvelles infrastructures sont nécessaires, *« il est important de faire appel à plus de capitaux privés »*. Le document met en garde : *« Les projets d'infrastructures doivent être strictement orientés vers des besoins effectifs. »* Berlin n'a jamais caché sa méfiance vis-à-vis de grands projets dont la finalité première serait de donner un coup de pouce aux groupes français de BTP et de services.

Le document propose de relever de 10 milliards d'euros le capital de la BEI, somme en discussion depuis plusieurs mois dans les capitales européennes. Le document ne ferme toutefois pas la porte aux obligations de projets, estimant que l'expérimentation prévue par la Commission européenne doit être mise en place. *« Au cas où l'évaluation serait positive »*, leur création pourrait intervenir dans la prochaine période financière.

Hasard du calendrier ? Ce document est rendu public à la veille de la venue à Berlin de deux collaborateurs de François Hollande : Philippe Léglise-Costa, conseiller pour les affaires européennes, et Emmanuel Macron, secrétaire général adjoint de l'Elysée.

D'ores et déjà, le président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, Frank-Walter Steinmeier, avait jugé insuffisante une version provisoire de ce texte. Outre sa tonalité libérale, celui-ci ne comporte aucune référence à une taxe sur les transactions financières. Alors que le parti libéral se montre à nouveau offensif sur les questions européennes, rejetant par exemple fermement toute perspective d'une union bancaire, le document semble davantage résulter des équilibres internes à la coalition au pouvoir à Berlin que de la volonté de parvenir à un accord avec l'opposition et à un compromis avec la France. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

La chancelière favorable à une Europe à deux vitesses

Dans un entretien, jeudi 7 juin, à la chaîne ARD, Angela Merkel affirme qu'il ne faut pas trop attendre du sommet de Bruxelles des 28 et 29 juin. Le débat s'inscrira dans le long terme : *« Nous n'avons pas seulement besoin d'une union monétaire, mais d'une union budgétaire. »* Militant pour une union politique, la chancelière affirme : *« Nous devons, pas à pas, continuer à abandonner des compétences à l'Europe. »* Quitte à aller vers une Europe à deux vitesses : *« Nous ne devons pas rester immobiles parce que l'un ou l'autre ne veut pas encore suivre »*, faisant remarquer que l'euro a déjà créé de facto une telle division.

La BCE presse les politiques de réfléchir à l'avenir de l'euro, mais se tient prête à agir

L'institution n'a pas baissé ses taux, mais pourrait le faire prochainement

Ne pas griller de cartouches, forcer les dirigeants politiques à prendre leurs responsabilités, tout en se tenant prêt à agir si jamais la situation de la zone euro venait encore à empirer dans les prochaines semaines. Tel est en substance le message que la Banque centrale européenne (BCE) a fait passer, mercredi 6 juin, à l'issue de son conseil des gouverneurs.

Comme toujours chez les autorités monétaires, il y a *« ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, mais qu'on devine »*, résume Bruno Cavalier, chef économiste chez Oddo. Sur la face *« visible »*, la BCE a laissé son taux de refinancement inchangé pour le sixième mois de suite à 1 %, prolongé jusqu'à début 2013 des mesures de soutien aux banques pour ses opérations régulières de refinancement, et revu très légèrement à la baisse ses prévisions de croissance pour 2013 dans la zone euro (1 %, contre 1,1 % jusqu'ici). Autant d'annonces attendues par les observateurs.

Sur la face *« invisible »*, Mario Draghi a adopté un ton plus souple, selon nombre d'économistes. Le président de la BCE n'a-t-il pas expliqué que l'institution francfortoise se tenait *« prête à agir »* ? Et comme en plus quelques-uns des vingt-trois membres du conseil ont plaidé pour une baisse des taux, selon M. Draghi, les marchés veulent croire à un assouplissement monétaire prochain – les taux de la BCE tomberaient alors à leur plus bas niveau historique –, peut-être même dès juillet.

« Ce n'est peut-être pas une porte ouverte à une baisse des taux, mais clairement pas une porte fermée », tempère Cédric Thellier, économiste chez Natixis.

Visibilité limitée

Reste que l'horizon immédiat est profondément embrouillé, rendant délicate la conduite de la politique monétaire. *« Trois sujets, tous de nature politique, limitent la visibilité à court terme : l'issue des élections grecques du 17 juin, la gestion de la crise bancaire espagnole, car chaque jour nous rapprochant d'un plan d'aide extérieur, le contenu du Conseil européen du 29 juin »*, juge M. Cavalier.

M. Draghi a d'ailleurs rappelé, jeudi, que la BCE ne pouvait pas à elle seule résoudre tous les maux de la zone euro, renvoyant la balle aux responsables politiques et aux réformes qu'ils doivent engager. Et d'expliquer qu'une baisse des taux n'aurait eu qu'un impact très limité sur l'activité à l'heure actuelle.

Le président de la BCE a d'ailleurs exhorté une nouvelle fois les responsables politiques européens à élaborer *« une vision claire de ce que doit être l'euro dans cinq à dix ans »*, en énonçant clairement *« toutes les conditions devant être réunies avant d'arriver à cet objectif »*. Pour M. Draghi, le simple fait d'avoir une feuille de route et une méthode contribuerait grandement à ramener un peu de calme sur les marchés. ■

CLÉMENT LACOMBE

Le gouvernement espagnol prépare une troisième réforme du secteur bancaire

Le parquet anticorruption a ouvert une enquête sur Bankia

Madrid
Correspondance

Le processus d'assainissement des banques espagnoles n'est pas clos. Le ministère de l'économie l'a confirmé, mercredi 6 juin. La nomination, jeudi, du nouveau gouverneur de la Banque d'Espagne, après la démission de Miguel Angel Fernandez Ordonez, pourrait marquer le coup d'envoi de ce troisième plan d'assainissement des banques, préalable au déblocage d'une aide européenne, qui semble imminente.

L'exécutif s'est toutefois refusé à tout commentaire sur le fait qu'il pourrait exiger des établissements financiers de nouvelles provisions, comme l'a indiqué le journal *Cinco Dias*. Le quotidien économique a révélé, mercredi, que Madrid, poussé par Bruxelles, devrait exiger des banques de nouvelles provisions sur les hypothèques (à hauteur de 3 % de leur valeur), sur les prêts aux entreprises (12 %) et sur les crédits à la consommation (20 %).

« Le gouvernement prendra les décisions qu'il doit prendre en ce qui concerne la recapitalisation des institutions » une fois qu'il aura reçu le résultat de l'audit, confié à deux cabinets indépendants, Roland Berger et Oliver Wyman, s'est contenté de déclarer le ministre de l'économie, Luis de Guindos. Selon le journal *ABC*, le rapport du Fonds monétaire international (FMI), qui doit être dévoilé lundi 11 juin, estimerait entre 40 et 80 milliards d'euros la facture du sauvetage des banques espagnoles.

« Demande sociale »

Les deux précédentes réformes du secteur bancaire s'étaient concentrées sur les doutes que soulèvent les 320 milliards d'euros de crédits bancaires concédés aux promoteurs immobiliers, exigeant 84 milliards de provisions. Elles n'avaient pas abordé le reste du portefeuille bancaire, bien que la récession et le taux de chômage record (24,4 %) laissent planer la menace d'une augmentation des créances douteuses et des impayés.

Le pays doit dissiper les doutes sur les besoins réels du secteur, après les dommages occasionnés par Bankia. Cette banque, la quatrième en volume d'actifs, a demandé, en mai, 19 milliards d'aide publique et sa nationalisation partielle.

Mercredi, le parquet anticorruption a annoncé l'ouverture d'une enquête sur de possibles délits de fraude et délits comptables au moment de la fusion entre les sept caisses d'épargne qui a donné naissance à Bankia en 2010, et de sa sortie en Bourse, en juillet 2011.

Cette décision répond à une *« demande sociale »*, a expliqué le procureur. Car la colère gronde. L'injection de plusieurs milliards d'euros de fonds publics dans la banque, alors que le pays est plongé dans une cure d'austérité, ne passe pas. Une association a porté plainte contre l'ex-président de Bankia, Rodrigo Rato, et contre M. Ordonez. Les petits actionnaires de Bankia préparent des actions judiciaires. ■

SANDRINE MOREL